



Arnaque aux panneau solaire abus de confiance

Par **syndie**, le **06/09/2016** à **12:35**

bonjour nous avons fais poser des panneau en 2012 et voila que nous avons un problème d'étanchéité et nous venons d'apprendre que la société FCE est en liquidation judiciaire. Après avoir passé plusieurs coup de téléphone à différents organismes (edf, corfarc...) on nous a dit de faire intervenir un autre installateur à nos frais, hors nous payons toujours le crédit de ce que nous avons. Nous sommes vraiment perdus et pensons faire une action en justice pour abus de confiance. C'est pour cela que nous avons besoin de votre aide si vous êtes dans notre cas il serait bien que nous le fassions à plusieurs et tous conseils seraient les bienvenus. Merci de toute l'aide que vous pourrez nous apporter

Par **Mathieu72**, le **07/09/2016** à **13:03**

Bonjour,

ton histoire est la même que la mienne et que beaucoup d'autres

Le commercial m'avait promis que le crédit était gratuit.

j'ai acheté 24 panneaux

la société qui m'a posé les panneaux a fait faillite en 2013.

je me suis défendu avec Gregory Rouland. Il a annulé le crédit Sofemo et je suis plus ennuyé depuis, j'ai même été remboursé du crédit payé

je le suis dans ses publications

voici son dernier article [smile16]

http://www.legavox.fr/blog/me-gregory-rouland-equity-avocats/arnaque-photovolta-victoires-historiques-contre-21729.htm#.V8_zlZXLJks

faut pas hésiter, appelle-le

<http://www.legavox.fr/blog/me-gregory-rouland-equity-avocats/modules/presentation.php>